



ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2022

N°311 - 2022

NUMÉROTATION RUE DE LA GRANDE CHAMPAGNE

Le Maire de CHÂTEAUBOURG :

VU les articles L 2211-1, L 2212-1 à 5 et L 2213-1 à 6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il apparaît nécessaire de compléter la numérotation de la Grande Champagne pour identifier les immeubles bâtis à partir du domaine public et pour faciliter leur desserte,

CONSIDÉRANT que l'arrêté n°65-2021 du 3 mai 2021 présente une erreur.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : le présent arrêté remplace l'arrêté n°65-2021 du 3 mai 2021.

ARTICLE 2 : Le numérotage de la parcelle cadastrée section 298 A n°2382 est fixé comme suit : 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38 rue de la Grande Champagne et conformément au plan annexé au présent arrêté.

ARTICLE 3 : Les numéros sont fournis par la commune, la fixation et l'entretien seront à la charge du propriétaire qui devra veiller à ce qu'il soit constamment net et lisible.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture, au Service National de l'Adresse, au Service du Cadastre, à l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN), au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), au Service des Impôts de Vitré, au SMICTOM, à la Poste, à Orange, à GRDF et à ENEDIS.

Fait à Châteaubourg, le 25 octobre 2022

Le Maire,

Teddy REGNIER

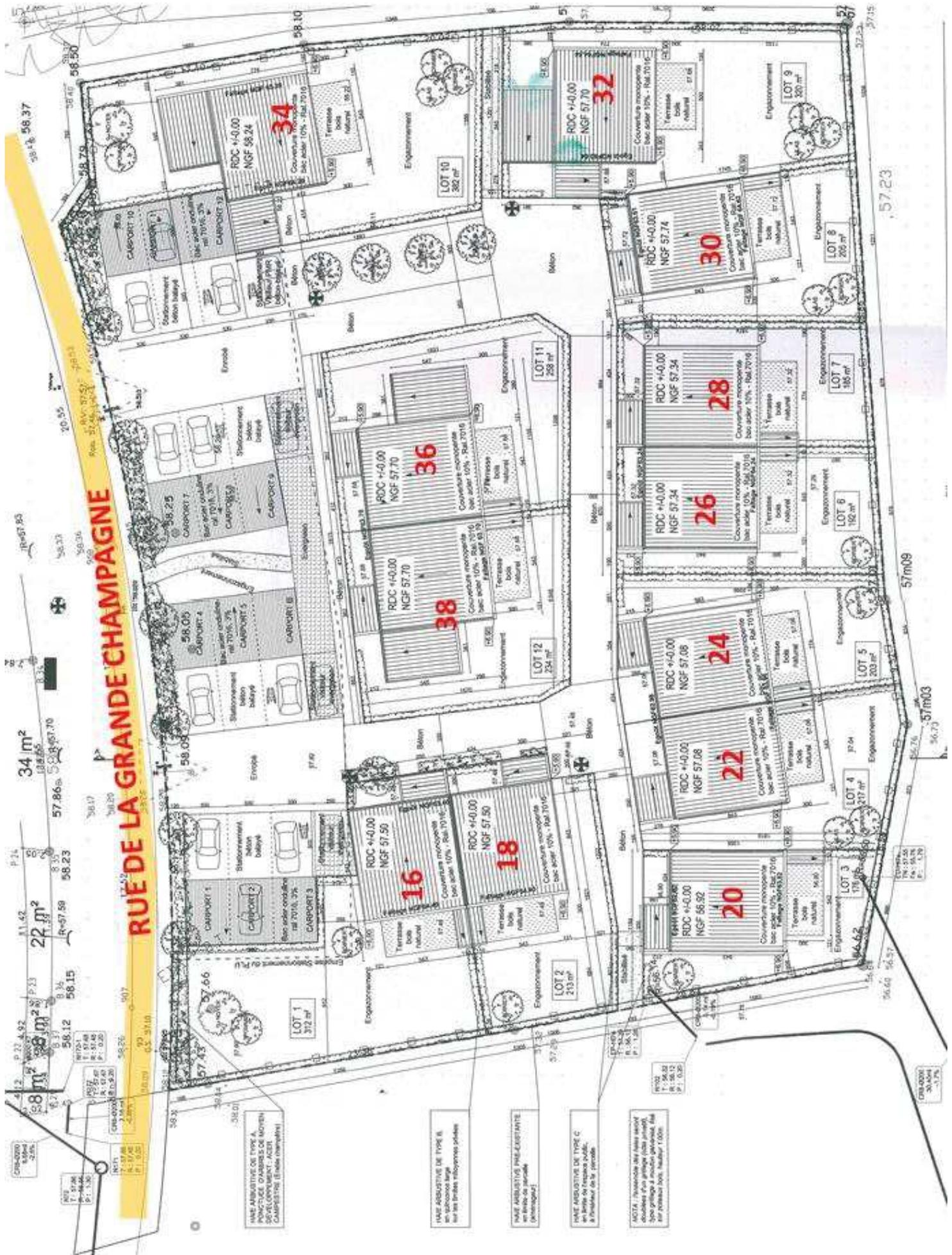


Notifié à l'intéressé(e) le :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.

HORAIRES D'OUVERTURE

RUE DE LA GRANDE CHAMPAGNE



HAZ ARBUSTIVE DE TYPE A
en sablonne large
en bordure de trottoir
COMPORTEMENT (Echelle 1:500)

HAZ ARBUSTIVE DE TYPE B
en sablonne large
en bordure de trottoir
COMPORTEMENT (Echelle 1:500)

HAZ ARBUSTIVE PRÉ-ÉLÉMENTAIRE
(Echelle 1:500)

HAZ ARBUSTIVE DE TYPE C
en bordure de trottoir
à l'intérieur de la parcelle
(Echelle 1:500)

NOTA: "Arbustive" indica alocos arbustivos
diferentes d'un arbustivo (como pinheiro),
tipo prático a ser utilizado em áreas
de proteção de borda, incluindo 1:500.

CRAB020
30/04/2024
P: 1.30

CRAB020
30/04/2024
P: 1.30

CRAB020
30/04/2024
P: 1.30

CRAB020
30/04/2024
P: 1.30